



Septième session

AMELIORATION DE LA NUTRITION DANS LES TERRITOIRES SOUS TUTELLE

Argentine. Projet de résolution.

Le Conseil de tutelle

Reconnaissant que les déficiences du régime alimentaire constituent un obstacle sérieux au progrès social et économique des habitants des Territoires sous tutelle,

Partageant les préoccupations qu'inspirent aux Autorités chargées de l'administration les régimes alimentaires existants,

Considérant que les recherches bromatologiques ont depuis quelque temps évolué de façon notable,

Considérant en particulier que les recherches se sont portées sur des façons nouvelles et économiques de remédier aux déficiences alimentaires dans les régions tropicales ou de les éliminer,

Invite les Autorités chargées de l'administration à étudier, en collaboration avec les organismes scientifiques compétents, s'il est possible d'utiliser des méthodes modernes pour améliorer le régime alimentaire des habitants des Territoires sous tutelle.

RECEIVED

JUL 27 1950

UNITED NATIONS
ARCHIVES